

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des Titres de Transport sur Remontées Mécaniques - HIVER 2024-25 et ETE 2025

LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

92, Route de Vologne

88250 LA BRESSE

SAS au capital social de 428 500 euros

RCS Epinal 2001 B 231 - APE 4939 C

N° Intracommunautaire FR35438975286

Immatriculée à l'ORIAS en tant que Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance sous le numéro 19008234 (www.orias.fr)

Responsabilité Civile ALLIANZ N°61402706

Siège social : 92 route de Vologne 88250 La Bresse

N° TEL : 03 29 25 68 58

@ : station.labresse@labellemontagne.com

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à l'ensemble des titres de transport, TITRES donnant l'accès aux remontées mécaniques de La Bresse-Hohneck et valables exclusivement pour la Saison d'Hiver 2024-2025 et la saison estivale 2025.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France. La langue des documents contractuels est le français.

ACHAT – INFORMATIONS PREALABLES

L'acquisition d'un TITRE implique la connaissance et l'acceptation par la personne ci-après dénommée le « CLIENT » ou le « TITULAIRE » de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Il appartient au TITULAIRE de s'informer sur les produits et les tarifs proposés (tarifs publics affichés aux points de vente de la SOCIETE) et de sélectionner les plus adaptés pour lui. Le TITULAIRE est informé que certaines offres ne sont disponibles que sur le site de vente en ligne www.labresse.labellemontagne.com, cette exclusivité étant alors mentionnée sur le site internet.

L'OPERATEUR ne peut être tenu pour responsable du choix du TITULAIRE.

Aucune réclamation ou remboursement ne sera possible à ce titre après l'achat.

L'accès à une remontée mécanique avec un VTT n'est possible que si les conditions suivantes sont réunies : être titulaire d'un titre permettant d'accéder aux remontées mécaniques avec un VTT, et être en possession d'un VTT autorisé par le règlement de police affiché au départ de la remontée mécanique, ainsi que d'être muni d'un casque correspondant à la pratique.

L'information relative aux émissions de CO2 générées par l'activité de transport des CLIENTS est disponible en ligne via le lien suivant : labresse.labellemontagne.com/hiver/domaine-skiable/securite/

SUPPORT – CARTE FORFAIT

Les TITRES sont délivrés sur des supports « Carte Forfait » numérotés et accompagnés d'un **JUSTIFICATIF DE VENTE** reprenant les données essentielles de la transaction (mention du numéro de la Carte Forfait, de l'assurance, etc...).

Cette Carte support réencodable, d'un montant de 2€, est réutilisable dans la limite d'une durée de garantie de 2 ans, et est remboursable auprès des Caisses de la SOCIETE, si **restituée en bon état** pendant la même durée.

Les Cartes Forfaits de type « puces N°01 » sont les seuls supports valides et encodables (*les Cartes forfait de type puces N°14, N°25 et N°30 ne sont plus*

valides ni encodables). La garantie s'applique en cas d'utilisation normale de cette Carte ; elle consiste dans la délivrance d'une nouvelle Carte Forfait en remplacement du support défectueux.

Les TITRES désignés ci-après, donnant l'accès au télésiège de Vologne Express ; 1 Aller et Retour piéton valable exclusivement sur la Saison d'Hiver 2024-2025, et 1 Aller Simple piéton ou VTT sont délivrés sur des supports papier ou numériques nommés << tickets >> numérotés accompagnés d'un **JUSTIFICATIF DE VENTE** reprenant les données essentielles de la transaction.

ATTENTION : Il est demandé au TITULAIRE d'un TITRE de conserver ce JUSTIFICATIF DE VENTE afin de pouvoir le porter à la connaissance de la SOCIETE en cas de perte ou de vol, où il sera OBLIGATOIRE. Pendant la durée de validité du titre de transport (1 jour et plus), le Forfait n'est ni cessible, ni transmissible. Il ne peut faire l'objet d'un prêt à titre gratuit ou onéreux.

TITRES

Toute personne désirant accéder aux installations des Remontées Mécaniques doit être titulaire d'un TITRE de transport. Les TITRES dont la durée est supérieure à la durée la plus courte proposée sont strictement personnels, incessibles et intransmissibles. Tout titre donne droit, durant sa période de validité, à la libre circulation sur les remontées mécaniques du domaine skiable pour lequel il a été émis, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit. Les secteurs de validité des

TITRES (Accès Hansel et Gretel, Grand Domaine) sont définis sur la grille tarifaire et durant les périodes d'ouvertures des remontées mécaniques telles qu'elles sont affichées aux caisses de la SOCIETE, sous réserve des conditions météorologiques et d'enneigement.

Le TITRE doit être conservé par son TITULAIRE durant tout le trajet effectué sur chaque remontée mécanique, de son aire de départ à celle d'arrivée, afin de pouvoir être présenté à tout agent assermenté de la SOCIETE.

Les TITRES désignés ci-après, donnant l'accès au télésiège de Vologne Express ; 1 Aller et Retour (piéton exclusivement) valable sur la Saison d'Hiver 2024-2025 et sur la saison Été 2025 ; et 1 Aller Simple (piéton ou VTT), valable uniquement sur la saison Été 2025 ; sont délivrés sur des supports papier ou numériques qui doivent être conservés par son TITULAIRE jusqu'à l'aire de départ, afin de pouvoir être remis à tout contrôleur ou agent assermenté de la SOCIETE.

Le TITRE est réputé utilisé lors du premier passage aux bornes des Remontées Mécaniques. Il doit être consommé pendant la saison en cours, n'est ni repris ni échangé, comme tous les produits annexes.

Les forfaits multi-jours (2 jours et plus) s'entendent en jours consécutifs.

Seules les informations contenues dans la puce, telles que transcrites sur le **JUSTIFICATIF DE VENTE**

joint et enregistrées par le logiciel de gestion font foi. Ce justificatif de vente doit impérativement être conservé par le Client, lequel doit être en mesure de le présenter au Vendeur en cas de contrôle ainsi qu'à l'appui de toute demande (ex : secours, perte ou vol du Titre, réclamation).

La SOCIETE, en sa qualité de Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance, propose également au Client un contrat d'assurance « Assur Glisse » proposé par le courtier en assurances GRAS SAVOYE en complément de l'achat du TITRE. Ce contrat est soumis aux conditions d'assurance mises à disposition dans les points de vente ou consultables et téléchargeables soit directement sur le site www.assurglisse.com, soit à partir du lien hypertexte figurant sur le site internet de la SOCIETE (www.labresse.labellemontagne.com)

TRANSMISSION ET REVENTE INTERDITE

Les forfaits dont la durée est supérieure à la durée la plus courte proposée sont strictement personnels, incessibles et intransmissibles.

CATEGORIES DE CLIENTELE ET TARIFS – PHOTOGRAPHIE

Les catégories de clientèle et tarifs correspondants sont définis par type de domaine dans la grille tarifaire affichée aux points de vente et disponible sur demande.

Pour les forfaits << Saison >>, << Vermeil >> (plus de 75 ans), << Baby >>, (moins de 5 ans) et les forfaits plus de 2 jours, l'apposition de la photo du titulaire est obligatoire (photo récente, de face, sans lunettes

ni couvre-chef). La reproduction de cette photographie sera conservée par l'OPERATEUR dans son système informatique de billetterie pour faciliter les éventuels rechargements ou rééditions du TITRE ainsi qu'à des fins de contrôle, durant la saison, sauf opposition formulée par le TITULAIRE dans les formes prévues ci-dessous (cf << **Protection et Traitement des données à caractère personnel** >>)

Les tarifs publics de vente des TITRES sont affichés aux points de vente de la SOCIETE. Des guides tarifaires y sont également disponibles. Ces tarifs sont exprimés en Euros et toutes taxes comprises. Les réductions ou gratuités ne sont accordées que sur présentation aux points de vente, au moment de l'achat, des pièces officielles justifiant lesdits avantages tarifaires. Aucune photocopie de justificatif ne sera acceptée. Aucune réduction ou gratuité ne sera accordée après l'achat. Dans tous les cas, la détermination de l'âge à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du TITRE à délivrer. Les justificatifs de réduction sont conservés par l'OPERATEUR conformément aux termes de la Politique de Protection des Données.

PERTE OU VOL DU TITRE

En cas de perte ou de vol, et dès lors que le TITULAIRE est en mesure de présenter le **JUSTIFICATIF DE VENTE** qui lui a été délivré au moment de son achat de son titre, le forfait pourra être remplacé. Il en coûtera la somme de 5 € (3 € de frais de gestion et 2 € de remplacement de support). La présentation d'une pièce d'identité sera exigée.

Tout TITRE ayant fait l'objet d'une déclaration de perte ou de vol par son TITULAIRE auprès de la SOCIETE sera désactivé immédiatement par celle-ci et ne donnera plus accès au domaine skiable. Tout blocage est définitif et immédiat.

Le temps restant à consommer sur le titre d'origine fera l'objet de l'émission d'un titre spécifique de remplacement.

ATTENTION : Tout TICKET perdu ou volé ne sera ni remboursé, ni remplacé.

REMBOURSEMENT - ASSURANCE

Les forfaits « saison » sont remboursables jusqu'à la veille du jour d'ouverture du domaine skiable.

Avec la formule « Annulation liberté », incluse dans tous les forfaits Séjour 2 jours et plus (hors forfait saison) et sous réserve qu'il ait été acheté au tarif public en caisses ou en ligne sur le site labresse.labellemontagne.com, le forfait peut être annulé jusqu'au jour même de début de validité, avant 10h00 le matin, dans ce cas, le forfait sera remboursé, déduction faite des frais de gestion de 3 €, et après contrôle de sa non-utilisation.

Le remboursement sera effectué sur simple demande à la SOCIETE, via le compte client, onglet mes commandes.

Les forfaits non datés 1 jour et moins, valables sur les périodes d'ouverture des remontées mécaniques telles que définies par la station, ne sont ni remboursables ni échangeables, quelle qu'en soit la cause : maladie accident ou toutes autre cause.

Tout autre TITRE délivré qui aurait été utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au titulaire, et ce quelle que soit la durée de validité dudit TITRE.

Il est possible de couvrir ce type de risque par des assurances spécifiques. Il est porté à la connaissance des TITULAIRES de TITRES, que les TITRES Remontées Mécaniques que propose la SOCIETE peuvent être vendus avec une assurance couvrant les secours sur pistes au sein du domaine skiable, au moment de l'achat du TITRE (cf. conditions en points de vente). Tous renseignements à cet effet sont disponibles aux points de vente de la station La Bresse-Hohneck.

Elle est nominative et personnelle ; informations inscrites sur le **JUSTIFICATIF DE VENTE** et sur le TITRE ou le TICKET ASSURANCE généré séparément et ne peut être cédée, ni remboursée. Le tarif de l'assurance est affiché dans la grille tarifaire aux points de vente de la SOCIETE.

CONTROLE – ABSENCE, FRAUDE OU NON-CONFORMITE DE TITRE – RESPECT DU REGLEMENT DE POLICE

Le TITRE doit être présenté lors de chaque contrôle à la demande des agents assermentés de la SOCIETE. Toute personne utilisant une remontée mécanique donnant l'accès au domaine skiable visé par les présentes, sans TITRE, ou munie d'un TITRE non-conforme, sera passible des indemnités et poursuites et ci-dessous.

- Du versement d'une indemnité forfaitaire valant

abandon de poursuites. Cette indemnité forfaitaire est égale à cinq fois la valeur d'un TITRE un jour tarif public pratiqué par la SOCIETE (articles L 342-15, R 342-19 et R342-20 du Code du Tourisme). Le CLIENT doit régler l'indemnité forfaitaire sous 48h, au-delà de ce délai, la SOCIETE appliquera des frais de dossier d'un montant de 50 €.

- De poursuites judiciaires.

Dans tous les cas précités, les forfaits pourront être retirés ou neutralisés à des fins de preuve et / ou de restitution à leur propriétaire effectif.

Les contrôleurs assermentés pourront demander la présentation de toutes pièces justifiant des avantages tarifaires au TITULAIRE d'un TITRE réduit ou gratuit.

Si le contrevenant refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier son identité, le contrôleur assermenté en rendra compte immédiatement à tout officier de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale territorialement compétent, qui pourra alors lui ordonner sans délai de lui présenter sur-le-champ le contrevenant.

En cas de fraude relevée par un contrôleur assermenté de la SOCIETE, les informations recueillies par ce dernier pour l'établissement du procès-verbal pourront faire l'objet d'un traitement informatique afin d'assurer le suivi des infractions constatées et les éventuelles relances ainsi qu'à des fins statistiques. Ces données seront uniquement destinées à la SOCIETE. Conformément à la loi

Informatique et Libertés, toute personne concernée dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès de la SOCIETE, en écrivant à l'adresse correspondante : La Bresse Labellemontagne - Service contrôles des titres - 92 route de Vologne - 88250 La Bresse. Responsable du traitement : la SOCIETE - Finalité du traitement : suivi des infractions à la police des transports.

MODALITES DE PAIEMENT

Toute délivrance d'un TITRE donnera lieu à paiement du tarif correspondant. Ces règlements sont effectués soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, émis à l'ordre de la SOCIETE, soit en espèces euros, soit par carte bancaire acceptée par la SOCIETE (Eurocard, Mastercard, Visa) ou par chèques-vacances ANCV. Achat ou Rechargement via Internet ou smartphone. L'achat en ligne de forfaits ou de rechargement s'effectue en se connectant à l'adresse Internet labresse.labellemontagne.com ou via notre application La Bresse Labellemontagne. Le TITRE est chargé sur la Carte forfait.

ACHAT OU RECHARGEMENT PAR INTERNET ET TELEPHONE

L'achat en ligne de forfaits ou de rechargement s'effectue en se connectant à l'adresse Internet www.labresse.labellemontagne.com. Le TITRE est chargé sur la Carte forfait. En conservant cette Carte forfait, le TITULAIRE accède au rechargement direct pour un prochain achat.

Les conditions de ventes particulières concernant

l'achat de VENTE EN LIGNE sont disponibles sur le site de vente à l'adresse indiquée ci-dessus.

FERMETURE ET INTERRUPTION DE SERVICE – MODALITES DE RÉCLAMATIONS

Seuls les TITRES ayant été acquis et réglés au tarif en vigueur, hors remises exceptionnelles, directement par le client aux points de vente et sur les sites de vente en ligne de l'OPERATEUR, peuvent donner lieu à un dédommagement par la SOCIETE, lorsque les conditions ci-dessous mentionnées sont réunies.

Seul un arrêt complet et consécutif de plus d'une demi-journée de plus de cinquante pour cent (50%) des remontées mécaniques du périmètre d'ouverture annoncé au matin pour la journée considérée peut donner lieu à un dédommagement du préjudice subi par le TITULAIRE d'un TITRE valide durant la période d'interruption de service, d'une durée d'un (1) jour ou plus (hors forfait saison), sur présentation du TITRE correspondant.

Une fiche de réclamation - demande de dédommagement est délivrée par l'OPERATEUR sur demande du TITULAIRE. Le TITULAIRE du TITRE pourra bénéficier sur une remise des pièces justificatives (TITRE, fiche de demande de dédommagement dûment remplie), d'un dédommagement. Cette réclamation doit être adressée à La Bresse Labellemontagne dans un délai de 60 jours suivant la survenance de l'évènement à l'origine de ladite réclamation, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice, à l'adresse suivante : La Bresse Labellemontagne - 92 Route de

Vologne - 88250 La Bresse

Ce dédommagement qui s'applique au(x) seul(s) jour(s) concerné(s) par l'interruption du fonctionnement des remontées mécaniques, peut prendre l'une des formes suivantes, au choix du client :

Soit une prolongation immédiate de la même durée que celle concernée par l'interruption

Soit l'obtention d'un avoir sous forme de forfait journée à utiliser avant la fin de la saison d'hiver suivant celle en cours (N+1),

Soit un remboursement différé (au plus tard le 31/05/2025) déterminé comme suit : remboursement sur la base de la valeur du forfait au prorata de la période de fermeture (exemple : dans le cas de la fermeture pendant une journée de plus de 50% des remontées mécaniques, le remboursement pour un forfait 5 jours portera sur 1/5e du prix du forfait 5 jours).

Aucun dédommagement ne pourra être accordé avant le jour d'expiration du TITRE concerné. Le TITULAIRE ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant cette indemnisation forfaitaire.

A défaut de réponse satisfaisante dans le délai ci-dessus mentionné, le consommateur a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant son site Internet : <http://www.mtv.travel>

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux

parties au contrat. À défaut de règlement amiable, le litige peut être porté devant les juridictions compétentes. Ces clauses de dédommagement ne s'appliquent pas pour les TITRES acquis par le client aux points de vente, ayant bénéficié de l'application de tarifs dégradés institués dans le cadre d'une limitation du fonctionnement des remontées mécaniques.

RESPECT DES REGLES DE SECURITE

Tout TITULAIRE d'un titre est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par remontées mécaniques, notamment **les règlements de police** affichés au départ des remontées mécaniques, les pictogrammes et panneaux les complétant ainsi que toutes consignes données par le personnel de la SOCIETE, sous peine de sanction. Il en est de même du respect de **l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur les pistes de ski** et il lui est recommandé de respecter les « Dix règles de conduite des usagers des pistes » éditées par la Fédération Internationale de Ski (FIS). En cas de préjudice matériel ou physique occasionné par un de nos appareils, le titulaire doit faire constater sans délai le préjudice au personnel de l'appareil et remplir la déclaration d'accident.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, modèles et graphismes portés sur les différents TITRES, affiches ou tarifs sont déposés et toute reproduction est strictement interdite.

PRISES DE VUES AUTOMATISEES

Il est porté à la connaissance des CLIENTS que les remontées mécaniques et domaines skiables LABELLEMONTAGNE sont équipés de systèmes de captation automatique d'images (webcams, système de prise de vue ludique et/ou système d'aide à l'exploitation de télésiège). Les images / vidéos générées sont conservées pour une durée d'un an.

Les prises de vue des webcams ainsi que leurs archives sont consultables via le site www.labellemontagne.com.

L'intéressé peut, s'il le souhaite, faire supprimer les photos / vidéos sur lesquelles il s'avère identifiable, sur simple demande auprès de la SOCIETE. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la SOCIETE ou ses partenaires éventuels, conformément à la Politique de Protection des Données mentionnée ci-dessous. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le TITULAIRE d'un TITRE (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification d'opposition et de suppression pour motifs légitimes auprès de la SOCIETE ou à l'adresse suivante : protectiondesdonnees@labellemontagne.com

PROTECTION ET TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'ensemble des informations qui est demandé par la SOCIETE pour la délivrance d'un TITRE ou pour toute déclaration est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du TITRE ne pourra intervenir. L'intégralité

de la Politique de Protection des Données à Caractère Personnel du Groupe LABELLEMONTAGNE, applicable à la SOCIETE, est disponible ici : www.labellemontagne.com/commun/protection-des-donnees/

Cette Politique de Protection des Données fait partie intégrante des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation. En acceptant les présentes, vous acceptez aussi la Politique de Protection des Données accessible ci-dessus. Les photos qui sont obligatoires pour certains forfaits comme stipulés ci-dessus, sont destinées exclusivement à l'identification du TITULAIRE du forfait concerné.

Secours

Les données personnelles collectées sur la fiche de secours à l'occasion de l'intervention des pisteurs-secouristes auprès d'un Client, font l'objet d'un traitement destiné au suivi administratif de l'accident, à la facturation des frais de secours engagés et au traitement d'un éventuel litige.

Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime de la (des) Commune(s) concerné(s) ayant habilité la Société à mettre en place un service de secours sur le domaine skiable et à recouvrer les frais afférents. Les données collectées sont destinées à la Société et l'autorité publique chargée de la facturation et de l'encaissement des frais de secours, la Gendarmerie (dans le cadre d'une enquête suite à un accident), les assureurs respectifs de la Société et du Client, et les services de santé apportant soins au Client.

Les données collectées sont conservées pendant la durée nécessaire pour atteindre les finalités susvisées.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la SOCIETE ou ses partenaires éventuels. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le TITULAIRE d'un TITRE (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression auprès de la SOCIETE, en écrivant par e-mail à station.labresse@labellemontagne.com ou à l'adresse postale suivante :

LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

92, route de Vologne

88250 LA BRESSE

Responsable des traitements : La Bresse Labellemontagne

DISPOSITIONS PARTICULIERES

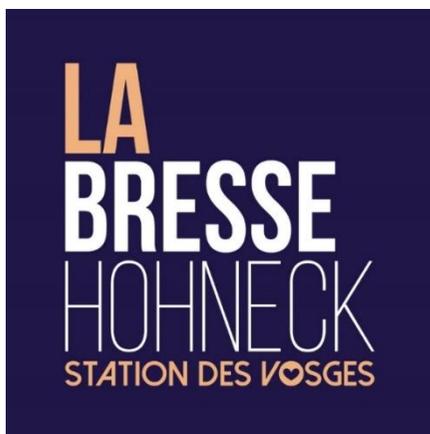
Mesures de restriction énergétique

Dans le contexte de crise énergétique, les autorités sont susceptibles d'imposer des mesures de restriction énergétique pouvant impacter l'offre de transport par remontées mécanique et la prestation du domaine skiable de l'OPERATEUR. Le cas échéant, la SOCIETE/l'OPERATEUR s'engage à informer sa clientèle dans les meilleurs délais après information par les autorités/fournisseurs d'énergie des impacts prévisionnels sur les remontées mécaniques et le domaine skiable. Dans une telle éventualité, les dispositions prévues aux présentes s'appliqueront.

Le Directeur de site

Nicolas CLAUDEL





Conditions d'utilisation du Site

Conditions particulières de vente en ligne de forfaits

LA BRESSE LABELLEMONTAGNE

92, Route de Vologne

88250 LA BRESSE

SAS au capital social de 428 500 euros

RCS Epinal 2001 B 231 - APE 4939 C

N° Intracommunautaire FR35438975286

Immatriculée à l'ORIAS en tant que Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance sous le numéro 19008234 (www.orias.fr)

Responsabilité Civile ALLIANZ N°61402706

Siège social : 92 route de Vologne 88250 La Bresse

N° TEL : 03 29 25 68 58

@ : station.labresse@labellemontagne.com

Les présentes conditions particulières de vente en ligne de forfaits s'inscrivent dans le cadre des conditions générales de vente et d'utilisation de

titres de transport sur remontées mécaniques, également disponibles et téléchargeables sur le site internet.

Elles sont valables pour la saison hivernale 2024-2025, et la saison estivale 2025.

UTILISATION DU SITE

Les présentes conditions d'utilisation du service de réservation via notre site Internet régissent des sites : www.labellemontagne.com / www.labresse.labellemontagne.com et vos relations avec la SOCIETE. Ces conditions portent sur vos droits et responsabilités légales applicables dès lors que vous utilisez ce site.

Le site www.labellemontagne.com / www.labresse.labellemontagne.com est mis gratuitement à votre disposition (hors frais de connexion au site) pour votre usage personnel, sous réserve du respect des conditions définies ci-après. Votre utilisation de ce site implique votre acceptation pleine et entière de l'ensemble des présentes conditions d'utilisation, ainsi que des conditions générales de vente et d'utilisation. Vous ne pouvez utiliser ce site que si vous êtes âgé de plus de 18 ans et habilité à signer des contrats qui engagent votre responsabilité (l'utilisation par les mineurs de la réservation en ligne via notre Site est interdite). Vous serez financièrement responsable de toutes vos utilisations du site.

Vous ne pouvez utiliser le site que pour faire des réservations ou des achats dans un but légitime. Ce site est destiné notamment à l'achat de titres de

transport et à la réservation de séjours, et aucune utilisation, ou détournement de finalité n'est autorisé, notamment pour des finalités contraires à l'ordre public et aux mineurs.

A défaut de respect des présentes, nous nous réservons le droit, à tout moment, sans préavis, de vous interdire ou de vous restreindre l'accès à tout ou partie du ou des sites, sans préjudice de tous dommages – intérêts.

Vous êtes informé que, en application de l'article L. 121-16-1-9° du code de la consommation, les prestations objet des présentes conditions de vente ne sont pas soumises à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L. 121-20 et suivants du code de la consommation en matière de vente à distance. En conséquence, les services commandés sur le site sont exclusivement soumis aux conditions d'annulation et de modification prévues aux présentes Conditions Particulières et aux Conditions Générales de Vente.

La vente des produits d'assurance « Assur Glisse » demeure toutefois soumise aux dispositions relatives au droit de renonciation en cas de multi-assurances prévu par le Code des assurances, et dont les modalités figurent dans les notices d'information disponibles en ligne (www.assurglisse.com).

CONDITIONS PARTICULIERES DE LA VENTE DE FORFAITS A DISTANCE

GENERALITES

L'achat de forfaits à distance est soumis aux présentes conditions particulières ainsi qu'aux conditions générales de vente et d'utilisation., également disponible en ligne.

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France et pour l'activité de la SOCIETE.

Les présentes conditions complètent les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation de titres de transport sur remontées mécaniques des forfaits (ci-après dénommés « TITRES ») affichées dans tous les points de vente, mises en ligne et/ou annexées au bon de commande, dudit EXPLOITANT. Conformément à l'article 13694 du code civil, l'ensemble de ces conditions est mis à la disposition du TITULAIRE, qui a la possibilité de les télécharger.

La langue des documents contractuels est le Français.

ACHAT

L'achat ou le rechargement de forfaits en ligne s'effectue en se connectant à l'adresse Internet www.labresse.labellemontagne.com.

La commande ne peut être enregistrée que si le TITULAIRE s'est clairement identifié soit par la saisie de ses identifiants (adresse e-mail+ mot de passe)

qui lui sont strictement personnels et lui donnent accès à son profil, soit en créant un compte en ligne.

Conformément aux dispositions de l'article 13695 du code civil, le TITULAIRE a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

Le forfait acheté est chargé sur un support réencodable dénommé « CARTE FORFAIT ». Ce support d'une valeur de 2€, est remboursable en station (voir modalités dans les Conditions Générales de Vente). En le conservant, le TITULAIRE accède au rechargement direct pour un prochain achat, en précisant son « Numéro de CARTE FORFAIT ».

Le chargement du TITRE aura lieu automatiquement lors du premier passage du TITULAIRE aux bornes d'entrée « mains libres » du domaine skiable de la Bresse -Hohneck.

Pour la saison hivernale, le prix des Titres Grand Domaine (hors Titres Accès Hansel et Gretel), d'une durée inférieure ou égale à un jour pourront bénéficier d'une remise par rapport aux tarifs publics dans le cadre d'offres promotionnelles. Si tel est le cas, la remise du jour J sera communiquée par tous moyens appropriés sur le site de vente en ligne.

PAIEMENT

Le prix est exigible à la commande.

Les achats opérés via Internet, smartphone (IOS/Iphone et Android), ne pourront être réglés

que par carte bancaire (Visa, Eurocard et Mastercard uniquement).

Les données à caractère personnel communiquées par le TITULAIRE lors du règlement de la commande sont protégées par une procédure de cryptage.

ACCUSE RECEPTION DE LA COMMANDE PAR LA SOCIETE

Les commandes confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du TITULAIRE par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande. Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le TITULAIRE, la SOCIETE accuse réception de cette commande par un courriel (à conserver impérativement par le TITULAIRE ainsi que le récapitulatif de commande).

CONFIRMATION DE LA TRANSACTION

Dès validation de la transaction, il est recommandé au TITULAIRE de conserver le résumé sur lequel figure notamment le NUMERO de la commande qui sera NECESSAIRE pour toute réclamation.

RESERVATION ET LIVRAISON DES FORFAITS

Les **forfaits saisons** achetés à distance seront :

*Adressés par voie postale, au plus tard 6 jours ouvrables suivant la date de l'achat (10 jours pour l'étranger et les DOM TOM), à l'adresse indiquée par ce dernier pour toute réservation en ligne à plus de 7 jours du premier jour de validité desdits TITRES (15 jours pour l'étranger et les DOM TOM). La SOCIETE

ne saurait être tenue pour responsable en cas de perturbation, grève partielle ou totale des services postaux, des moyens d'acheminement et de transport.

L'expédition à domicile du forfait saison est offerte.

Les **autres forfaits (hors saisons)** achetés à distance seront, au choix du TITULAIRE :

*Adressés par voie postale, au plus tard 6 jours ouvrables suivant la date de l'achat (10 jours pour l'étranger et les DOM TOM), à l'adresse indiquée par ce dernier pour toute réservation en ligne à plus de 7 jours du premier jour de validité desdits TITRES (15 jours pour l'étranger et les DOM TOM). La SOCIETE ne saurait être tenue pour responsable en cas de perturbation, grève partielle ou totale des services postaux, des moyens d'acheminement et de transport.

*Retirés aux bornes dédiées sur lecture du QR code envoyé par mail suivant la confirmation de commande.

La livraison à domicile du forfait est possible jusqu'à l'ouverture de la saison hivernale, sur demande du CLIENT, moyennant le règlement au préalable de frais d'envoi de 3,00€.

ANNULATION - REMBOURSEMENT

Avec la formule « Annulation liberté », incluse dans tous les forfaits Séjour 2 jours et plus (hors forfait saison) et sous réserve qu'il ait été acheté au tarif public en caisses ou en ligne sur le site labresse.labellemontagne.com, le forfait peut être annulé jusqu'au jour même de début de validité,

avant 10h00 le matin, dans ce cas, le forfait sera remboursé, déduction faite des frais de gestion de 3 €, et après contrôle de sa non-utilisation.

Le remboursement sera effectué sur simple demande à la SOCIETE, via le compte client, onglet mes commandes.

Les forfaits « Saison » sont remboursables jusqu'à la veille du jour d'ouverture du domaine skiable.

Forfaits délivrés dans le cadre de Packs famille et Pass Tribu : en cas d'annulation d'un des forfaits, l'ensemble des forfaits seront refacturés au tarif public non remisé.

TARIFS – TITRES VENDUS EN LIGNE

Les grilles des tarifs publics sont affichées aux points de vente. Les tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises.

Tous les TITRES existants et vendus par la SOCIETE ne sont pas disponibles en ligne. Certains TITRES spécifiques ne sont disponibles qu'aux caisses de la SOCIETE à La Bresse-Hohneck, tandis que certaines offres ne sont disponibles que sur le site de vente en ligne www.labresse.labellemontagne.com, cette exclusivité étant alors mentionnée sur le site internet. Le forfait CARTE BLANCHE est souscrit uniquement via le site Internet www.cartelblanche.ski.

EXONERATION DE RESPONSABILITE

La SOCIETE n'est tenue que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en

ligne. La responsabilité de la SOCIETE ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatique et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

MODES DE PREUVES

Conformément aux dispositions légales, la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le TITULAIRE valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur les modules de vente en ligne concernés.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'ensemble des informations qui est demandé par la SOCIETE pour la délivrance d'un TITRE ou pour toute déclaration est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du TITRE ne pourra intervenir. L'intégralité de la Politique de Protection des Données à Caractère Personnel du Groupe LABELLEMONTAGNE, applicable à la SOCIETE, est disponible à l'adresse suivante :

labellemontagne.com/commun/protection-des-donnees/

Nicolas Claudel

Cette Politique de Protection des Données fait partie intégrante des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation. En acceptant les présentes, vous acceptez aussi la Politique de Protection des Données mentionnée ci-dessus. Les photos qui sont obligatoires pour certains forfaits comme stipulés ci-dessus, sont destinées exclusivement à l'identification du TITULAIRE du forfait concerné.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la SOCIETE ou ses partenaires éventuels. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le TITULAIRE d'un TITRE (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes auprès de la SOCIETE, en écrivant par mail à station.labresse@labellemontagne.com ou à l'adresse postale suivante :

LA BRESSE LABELLEMONTAGNE
92 Route de Vologne
88250 LA BRESSE



Responsable des traitements : La Bresse
Labellemontagne

Le Directeur de site

CGVU LBH v 30.04.2025